



Guide pratique pour la (ré)inscription internet via Swim Community

Vous allez voir, tout va bien se passer ☺ !!!

Étape 1 : S'identifier

Cette année encore, l'inscription se fait en ligne . Pour cela, rendez-vous sur le lien pour démarrer l'inscription : <https://chateaugontiernatation.swim-community.fr>

Réinscription

L'identifiant est celui que vous avez créé l'année dernière.
Si vous l'avez oublié, cliquez sur "Je n'arrive pas à me connecter"



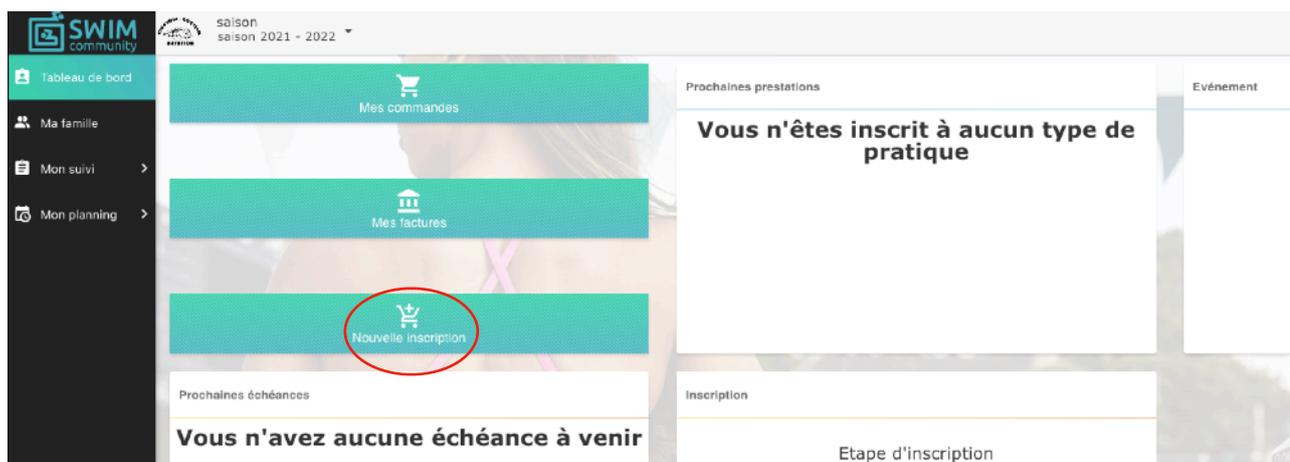
NE CREEZ PAS DE NOUVEAU COMPTE SVP !

Nouvelle inscription :

Le compte utilisateur que vous allez créer est le compte principal. Si vous souhaitez inscrire votre enfant au club, il faut donc d'abord inscrire la personne qui va gérer son compte. Vous pourrez l'étape suivante, créer le compte de votre enfant

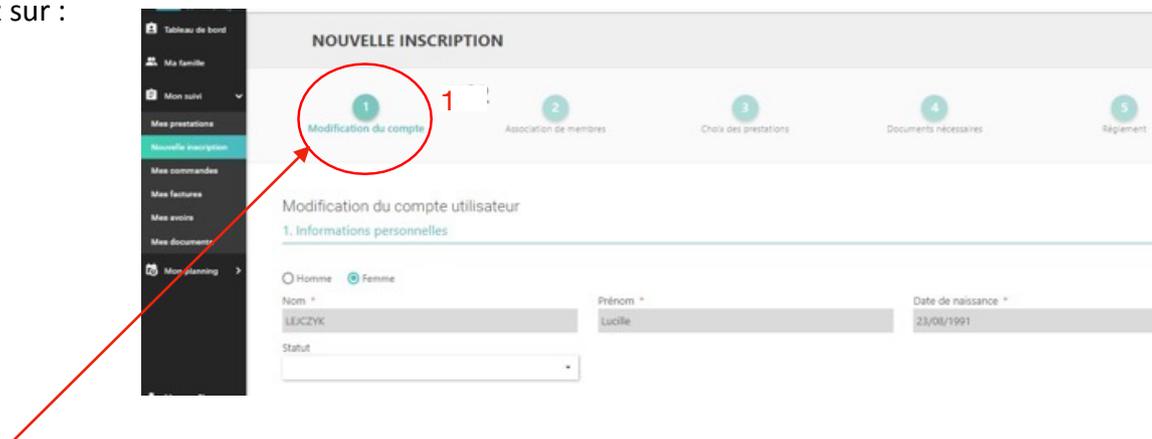
Étape 3 : Compléter son dossier

Lorsque vous êtes connecté, vous arrivez sur votre tableau de bord :



Cliquer sur nouvelle inscription

Vous arrivez sur :



1 - Mettre à jour des informations du compte

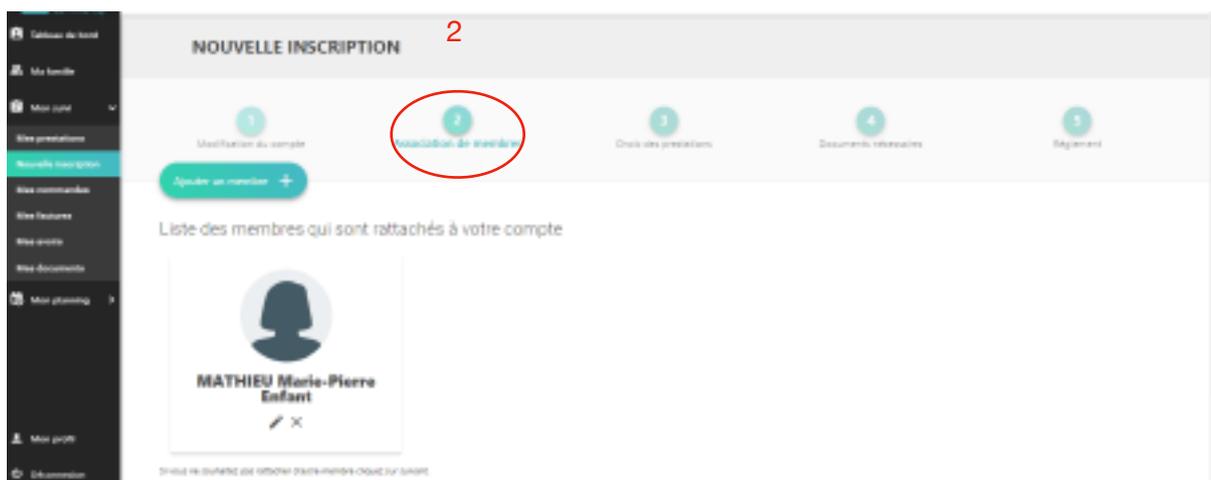
Pensez à mettre à jour les informations qui auraient pu changer. Pour votre adresse mail, pensez à indiquer l'adresse mail que vous consultez régulièrement, c'est là que nous vous enverrons les informations tout au long de l'année.



Dans « Statut », pensez à cocher tous les statuts qui vous concernent !!

Cliquez sur suivant en bas à droite de la page pour valider vos modifications.

2 - Mettre à jour des informations des autres membres de votre famille

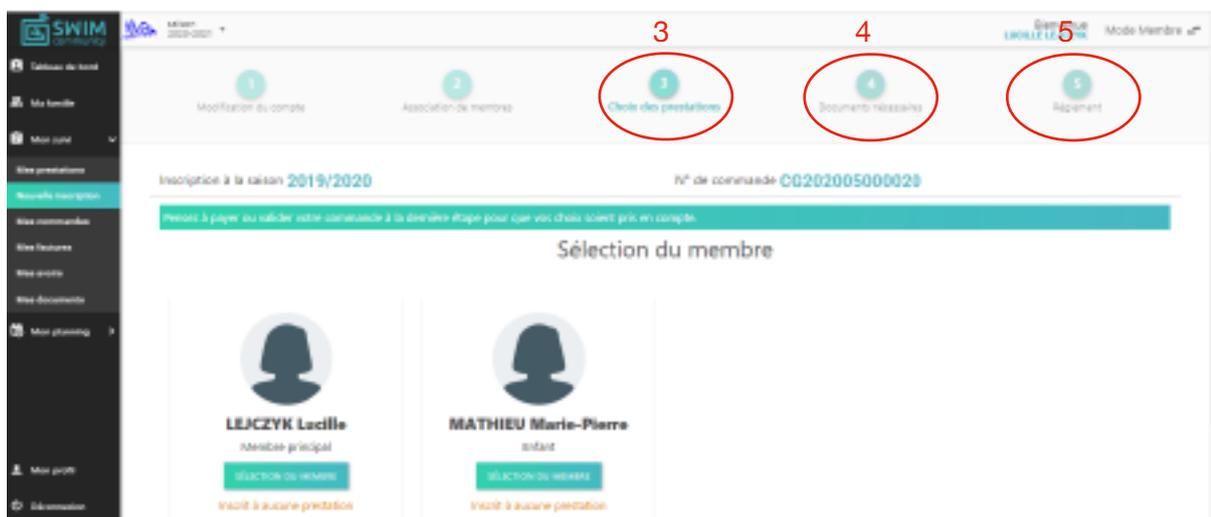


Dans « Statut », pensez à cocher tous les statuts qui vous concernent !!

Cliquez sur suivant en bas à droite de la page pour valider vos modifications.

3 - Choisir les activités

C'est ici que vous mentionnez l(es) activité(s) souhaitée(s) pour l'adhérent en l'affectant à un groupe.



Vous avez le choix cette année de vous inscrire à l'année ou au trimestre pour la plupart des groupes. Pour l'inscription au trimestre, une réinscription sera nécessaire à chaque fin de trimestre si vous voulez continuer.

4 - Documents nécessaires

Cette page vous permet de télécharger les documents qui vous sont demandés, de les remplir directement sur le PDF, puis de les télécharger dans l'espace attribué. Plus besoin

Le règlement et l'autorisation parentale peuvent être validés directement en ligne

Règlement intérieur 2021



Validation électronique



Autorisation parentale



Validation électronique



Validation électronique - Règlement intérieur 2021

En cochant cette case, vous validez électroniquement ce document.

ANNULERVALIDER



Certificats médicaux

- Pour l'inscription d'un mineur, veuillez remplir le questionnaire de santé et suivant les réponses apportées, choisissez votre cas :

cas n°1

Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, j'atteste sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative



Je n'ai pas à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

cas n°2

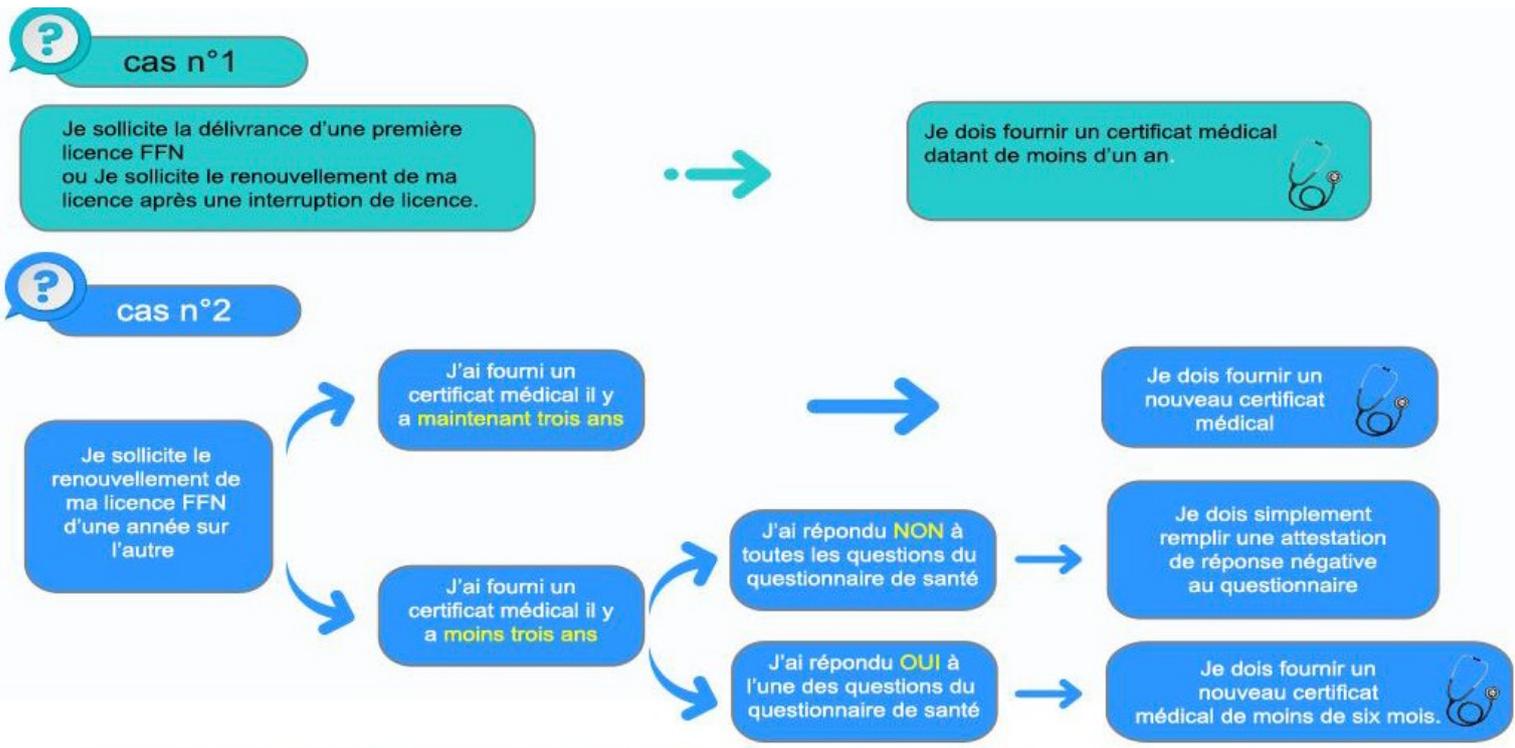
Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, je ne peux attester sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative.



Je dois fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive
- le cas échéant avec la mention "en compétition"
- datant de moins de six mois, étant entendu que ce délai s'apprécie au jour de la demande de licence..



- Pour l'inscription d'un majeur, veuillez remplir le questionnaire de santé et suivant les réponses apportées, choisissez votre cas :



5 - Règlement

Vous pouvez choisir votre mode de règlement :

- chèques (1, 2 ou 3 chèques encaissés en septembre, octobre et novembre)
- espèces
- chèques vacances ou coupons sport (si vous ne les recevez qu'en septembre, il est possible de nous donner un chèque de caution en attendant les chèques vacances ou coupon sport. Vous aurez alors jusqu'au 31 octobre pour faire l'échange. Au-delà de cette date, le chèque de caution sera encaissé)

Vous avez 15 jours pour nous envoyer votre règlement ou le déposer à la piscine. Passé ce délai, votre inscription sur site ne sera plus prioritaire.

L'adhérent ne pourra pas commencer les cours si l'encaissement n'est pas réalisé

Merci pour votre confiance, à bientôt au bord des bassins ☺